

Mont de Marsan Agglomération

**Liste des délibérations présentées
Conseil Communautaire**

Séance du 16 novembre 2022

N°	Objet :	Vote du conseil Communautaire :
1	- Procès-verbal de la séance du 28 septembre 2022.	A l'unanimité.
2	- Compte rendu des décisions du Président.	A l'unanimité.
3	- Motion Finances locales en danger!	Par 52 voix pour, et 2 abstentions.
4	- Information sur « l'expérimentation des circuits courts dans les cantines ».	Pour information.
5	- Implantation du futur accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) du secteur Est.	Par 53 voix pour, et 1 contre.
6	- Modification du règlement intérieur du Conseil Communautaire.	Par 52 voix pour, et 2 abstentions.
7	- Dérogations au repos dominical au titre de l'année 2023 (communes de Mont de Marsan et de Saint-Pierre du Mont) – Avis du Conseil Communautaire.	Par 44 voix pour, 5 voix contre et 5 abstentions.

8	- Partenariat avec la Société Anonyme Sportive Professionnelle (SASP) Basket Landes – saison 2022/2023.	A l'unanimité.
9	- Contractualisation régionale : Contrat de Développement et de Transitions 2023-2025.	A l'unanimité.
10	- Programme Local de l'Habitat (PLH) - Engagement de la procédure du nouveau PLH et sollicitation de l'accord de l'État pour prolongation de l'actuel.	A l'unanimité.
11	- Adhésion à l'Agence Régionale d'Évaluation Environnement et Climat Nouvelle-Aquitaine. de Mont de Marsan Agglomération.	A l'unanimité.
12	- Décision modificative n°3 - Budget principal de Mont de Marsan Agglomération.	Par 34 voix pour, 20 voix contre.
13	- Attribution d'une subvention complémentaire de fonctionnement au Centre Intercommunal d'Action Sociale du Marsan (CIAS) – Exercice budgétaire 2022.	A l'unanimité.
14	- Mise à jour du tableau des effectifs.	A l'unanimité.
15	- Mise à disposition de services entre Mont de Marsan Agglomération et la Ville de Mont de Marsan – Service Chauffage urbain – géothermie.	A l'unanimité.

Toutes nos délibérations, décisions et informations complémentaires sont en ligne sur notre site internet : <http://www.montdemarsan-agglo.fr>

Fin de séance 20h30.